

# RATICIDE DIFENACOU M AVOINE

<b>APPAT SUR GRAIN RATS ET SOURIS A BASE DE DIFENACOU M</b>		HOMOLOGUE AMM N°FR-2016-0028	<b>PAE</b>
---	--	------------------------------------	------------

► Prêt à l'emploi.

► Conditionné en sachet individuel pour une meilleure conservation du produit et éviter tout contact avec les mains.

► Pour traitement intérieur et extérieur.

► Contre les rats et les souris du stade juvénile au stade adulte.

► Contient un amérisant : permet d'éviter tout risque accidentel d'ingestion humaine ou animale.

## UTILISATION

Lutte contre :

Rats bruns (*Rattus norvegicus*), Rats noirs (*Rattus rattus*) et Souris domestiques (*Mus musculus*).

Le produit est utilisé sur les organismes cibles du stade juvénile au stade adulte. Utilisateurs : Pour le grand public et non professionnels de la lutte contre les rongeurs.

## MODE D'EMPLOI

Contre les rats à l'intérieur et à l'extérieur : 100g d'appât par point d'appât espacés de 5 à 10 mètres. Contre les souris uniquement à l'intérieur : 40g d'appât par point d'appât espacés de 1 à 2 mètres. Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. Remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés. Les postes d'appâtage doivent être inspectés tous les 2 à 3 jours (pour le traitement contre les souris) ou 5 à 7 jours (pour le traitement contre les rats) après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Rechargez le poste d'appâtage au besoin. Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser. Avant d'utiliser des produits rodenticides, envisager la possibilité de recourir à des méthodes de contrôle non chimiques (des pièges par exemple). Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela perturbe la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile. Les postes d'appâtage doivent être placés à proximité immédiate de l'endroit où l'activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.). Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures. Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât. Placer les postes d'appâtage hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles. Placer les postes d'appâtage à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui entrent en contact avec ces derniers. Ne pas placer les postes d'appâtage à proximité de systèmes d'évacuation des eaux où ils pourraient entrer en contact avec de l'eau. Ne pas

manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit. Retirer tout appât restant ou les postes d'appâtage au terme de la période de traitement.

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aspect : grain de céréales.

Poids : 7 sachets de 20g.

Matières actives : Céréale rodenticide contenant 0,025 g de Difenacoum CAS 56073-07-5 (0,0025 % m/m) et 0,01 g d'agent amérisant (0,001 % m/m) par kg.

Usage Biocide : TP14. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Nom commercial : NYNA CEREALES A 25.

Détenteur : TRIPLAN BP 258 Poste Française AD500 Andorre La Vieille. N° AMM : FR-2016-0028.

## CONDITIONS D'EMPLOI

Lire les instructions avant emploi. Le produit ne peut être utilisé que dans des postes d'appâtage sécurisés ou dans d'autres stations d'appâts couvertes. Les postes doivent être placés de manière sûre pour minimiser les risques d'accès au produit et d'ingestion par des enfants ou des animaux non cibles. S'assurer que les postes sont correctement fermés pour éviter que les appâts ne soient sortis des postes par les rongeurs. Ne pas disposer sur des surfaces et des ustensiles qui pourraient être en contact avec les aliments afin d'éviter toute contamination des aliments destinés à la consommation humaine et animale.

Ne pas rejeter le produit dans l'environnement ou les canalisations. Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. Les postes d'appâtage usagés, les appâts non consommés, non utilisés, entraînés hors des postes d'appâtage et les rongeurs morts doivent être collectés et déposés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié. L'emballage ne doit pas être réutilisé ni recyclé. Les postes d'appâtage ne doivent pas être utilisés pour contenir d'autres produits que les rodenticides et la mention « Contient des rodenticides, ne pas ouvrir les postes d'appâtage » doit y être portée. Retirer tous les postes d'appâtage après la fin du traitement. Consulter la FDS.

Nous ne saurions être responsables pour toutes applications du produit autres que celles exprimées dans cette notice.

**EPI PRÉCONISÉS** : gants.

FT1020001042444-0419 RATICIDE DEFENACOU M AVOINE

**Vous souhaitez une démonstration :**  
contactez votre commercial ou  
appelez-nous au 02.32.96.93.93

Nos fiches de données de sécurité sont  
disponibles 24h/24 sur Internet à  
l'adresse : [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)

**Pour les équipements de  
protection individuelle, consultez**

**AT-PLUS**